

Saint-Gondon et la Sologne

C'est une question que l'on a souvent entendue : Saint-Gondon est-il en Sologne ou en Berry ?



D'abord, cette formulation est a priori erronée car la Sologne est une région naturelle alors que le Berry est une ancienne province. Pour être juste il faudrait plutôt proposer Sologne contre Pays Fort, ou Orléanais contre Berry. Surtout qu'une grande partie de la Sologne se trouve bel et bien dans le Berry : c'est notamment le cas dans le Cher où l'on parle de Sologne Berrichonne. Mais voilà, dans notre région du Giennois, on a pris l'habitude d'opposer les deux, considérant que là où finissait le territoire de l'un, l'autre y commençait ...

Ce mélange des genres est d'autant plus étrange que les provinces sont des entités politiques aux frontières mouvantes, qui de surcroît n'existent plus depuis plus de deux siècles, et que les régions naturelles, concept purement géographique, n'ont a priori aucune existence administrative ou juridique, et donc aucune frontière précise.

Sauf que...la Sologne est l'exception qui confirme la règle ! Elle est la première, et reste la seule, à être dotée d'une frontière officielle, définie par l'administration. La chose s'est produite

au second empire quand Napoléon III, qui avait des liens familiaux avec la Sologne (la famille de Beauharnais), a décidé que l'Etat central allait aider, c'est à dire subventionner, cette région particulière : Pour cela, il a bien fallu en définir le périmètre avec précision.

Sans surprise, cette frontière, du moins pour ce qui nous concerne, était la rivière, la Quiaulne. C'était déjà sous l'ancien régime la limite entre Orléanais et Berry, et surtout entre le diocèse d'Orléans et celui de Bourges. La Sologne n'occupait donc à cette époque qu'une faible partie du territoire de notre commune, dont d'ailleurs, il convient de le noter, les habitants se réclamaient plutôt d'une identité berrichonne.

Mais voilà, peu de gens le savent, cette frontière a été déplacée de 5 km vers l'est : elle est maintenant fixée sur la Notre-Heure, à Poilly, comme en témoigne cette reproduction de la carte IGN de la Sologne. Il faut dire que l'évènement s'est produit en 1942, à une époque où l'on avait sans doute d'autres préoccupations, et que par la suite on ne tenait pas spécialement à se souvenir de décisions prises par le gouvernement de Vichy !

On remarquera par ailleurs que la frontière nord n'est pas la Loire, mais la route D951, délimitant du même coup le début d'une autre région naturelle, le Val de Loire.

Jacques Suplisson, Saint-Gondon Patrimoine Historique



DATES DES ÉLECTIONS
 • Municipales
 les 23 & 30 Mars
 • Européennes le 25 Mai

L'ÉVÈNEMENT DU MOIS
 (voir l'article page 2)



F. Benoist

J.-P. Ferreira



Dans la cour de l'école l'APÉet enseignants vous invitent dans l'ambiance festive de Noël à venir acheter au profit de la caisse des écoles, les réalisations faites par les enfants. Vin chaud, marrons grillés, gâteaux, etc... vous seront proposés.

Voeux du Maire
Pamedi 4 janvier 2014
 10h30 - Salle du P'tit Clou

ÉTAT CIVIL 2013
 12 naissances - 3 mariages
 8 décès

Bulletin n° 25
 Décembre 2013

Mairie de Saint-Gondon
 10, route de Gien
 45500 SAINT-GONDON

Tél. : 02 38 36 90 76 - Fax : 02 38 36 26 03
 e-mail : mairie-st.gondon@wanadoo.fr
 Site internet : <http://saintgondon.free.fr/>
www.echogondulfiens.canalblog.com

SECRETARIAT ASSURÉ PAR
 MARJORIE FOIRY ET FRÉDÉRIQUE PELÉ

Edito du Maire



des projets futurs.

Aussi, j'ai décidé de consacrer cet éditorial à la nouvelle caserne du Centre d'Incendie et de Secours (CIS) du regroupement Saint-Gondon/St-Florent-le-Jeune, que nous avons inauguré avec éclat le 30 novembre 2013. L'histoire commence en octobre 2008, quand à l'issue d'une visite des CIS de nos deux communes, les dirigeants du Source Départementale d'Incendie et Secours (SDIS) (Colonels Roche et Nezan) et du Conseil Général (Marc Gaudet et Jean-Pierre Hurtiger) nos informent qu'il ne se sera pas possible d'investir sur les deux communes et qu'un regroupement est fortement souhaitable. Les débats sur la perspective d'un regroupement sont tendus, dans chaque commune, aussi bien les pompiers que les élus, ont tenu à préserver ce service de proximité. Après avoir envisagé l'idée difficilement réalisable d'un bâtiment situé entre les deux communes, l'opportunité d'acquérir un bâtiment existant de 300m² dans la zone d'activité de Saint-Marc à Saint-Gondon se présente en janvier 2010. Le 19 février 2010, un accord est conclu entre les deux communes et le SDIS. Puis un autre accord le 2 juillet 2010 entre le SDIS, le Conseil Général, la Communauté des Communes Giennoises (CDCG) et les deux communes fixe les conditions financières : prise en charge à 70% par le département et 30% par la CDCG. Les études des aménagements nécessaires, les appels d'offres prendront trois ans.

Même dans leurs rêves les pompiers de Saint-Gondon et de Saint-Florent, et surtout les anciens, n'avaient jamais imaginé d'avoir à leurs disposition une vraie caserne : 300m², vestiaires et sanitaire (hommes et femmes) un bureau pour le chef de corps, une salle informatique, une salle de formation ; eux qui avaient toujours été habitués à des locaux étriqués et souvent temporaires. Aujourd'hui, ce bâtiment et les dotations matériels qui vont suivre sont une reconnaissance du rôle de proximité (indispensable en milieu rural) de nos pompiers désormais en charge de Saint-Gondon, Saint-Florent et Lion-en-Sullias.

Simultanément à cette inauguration, François Benoist, 33 ans de service, promu au grade de lieutenant passe le commandement à Jean-Pierre Ferreira, qui lui est promu adjudant. Je ne doute pas que sur ces nouvelles bases, il y ait un élan de nouvelles vocations et que de jeunes recrues rejoignent le C.I.S de Saint-Gondon/Saint Florent-le-Jeune.

Jean-Pierre Poungny, Maire de Saint-Gondon



SPECTACLE de NOËL



Les enfants du **groupe scolaire St-Gondon/St-Florent** bénéficieront **pour la 12^e année** du traditionnel spectacle de NOËL organisé par l'Amicale de Saint-Gondon qui se déroulera à la salle du P'tit CLOU le **vendredi 20 décembre** à 15h. Cette année les 170 enfants du regroupement auront devant eux le célèbre comédien Amédée BRICOLO qui leur jouera "RECUEIL".

Ce spectacle qui a fait le tour du Monde est devenu un classique du clown : plus de 2.000 représentations sans cesse renouvelées. Recueil, musique, saute, parle, chute, rit, ment, danse, jongle, comedia dell'arte, provoque, embrasse, aime...

CALENDRIER DES FÊTES DE FÉVRIER À JUILLET 2014

8 Février	Concours de belote Comité des Fêtes - Salle du P'tit Clou	1 ^{er} Mai	Randonnée pédestre /VT Comité des Fêtes - Cour de l'école
9 Février	Choucroute du Club Club de l'Amitié - Salle du P'tit Clou	18 Mai	Fête de l'Andouille Comité des Fêtes - Rues du village
23 Mars	Audition musicale Clarissax - Grange du Prieuré	22 Mai	Atelier fleurs Club de l'Amitié - Salle du P'tit Clou
29 Mars	Soirée country APE - Salle du P'tit Clou	25-26 Mai	Compétition Kempo Centre Shantizen
5 Avril	Théâtre de l'Abeille Amicale - Grange du Prieuré		Salle de sport et Salle du P'tit Clou
6 Avril	Audition musicale Clarissax - Grange du Prieuré	28 Juin	Spectacle de rue Amicale de Saint-Gondon - Place de Liberté
12 Avril	Concert de Jazz Amicale - Grange du Prieuré	19 Juillet	Fête champêtre Comité des Fêtes - Rues du village
17 Avril	Atelier fleurs Club de l'Amitié - Salle du P'tit Clou		

Nouveau mode de scrutin.

POUR LES COMMUNES DE 1.000 HABITANTS ET PLUS

La moindre inscription sur le bulletin entraînera un nul.

Ce qu'il faut retenir :

L'essentiel. Le panachage disparaît ! Fini les ratures, les suppressions et ajouts de noms. Les listes sont désormais **BLOQUÉES**.

Parité : Les listes doivent obligatoirement présenter alternativement un candidat de chaque sexe : homme/femme ou, femme/homme.

Communauté de communes : En même temps que l'élection des conseillers municipaux, vous élirez vos représentants à la communauté de communes. Auparavant ils étaient désignés par le conseil municipal.

Le bulletin de vote : Vous trouverez désormais deux listes de candidats sur le même bulletin de vote : l'une pour l'élection des conseillers municipaux, l'autre pour l'élection des conseillers communautaires.

ATTENTION : décret du 18 octobre 2013 : obligation de présenter une pièce d'identité avec la carte d'électeur (carte d'identité, passeport, permis de conduire, permis de chasser avec photo, carte du combattant, carte d'invalidité, carte d'élu...).

Opération OPAH

(Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

Dans le cadre de sa politique du logement et du cadre de vie, la communauté des communes giennoises a mis en place son opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) depuis mars 2013 pour une durée de 3 ans.

A qui s'adresse l'OPAH ? Les propriétaires de logements principaux ou locatifs peuvent obtenir des aides techniques et financières sur les travaux de réhabilitation de leur patrimoine bâti et en améliorer le confort et l'habitabilité.

Les travaux subventionnés permettent de :

- ▶ améliorer l'habitat en matière de sécurité, de salubrité ou d'équipement.
- ▶ améliorer la performance énergétique et réduire les charges.
- ▶ adapter un logement à l'handicap ou au vieillissement de son occupant (personnes âgées de plus de 70 ans).

Cette OPAH bénéficie du concours financier de plusieurs acteurs parmi lesquels l'état, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Conseil Général du Loiret, la Communauté des Communes Giennoises.

Pour tout renseignement :

Contact : **M. Thibault MARIE** - 49, avenue de Chantemerle - 45500 GIEN
Téléphone : 02 38 67 64 64 - E mail : thibault.marie@cc-giennoises.fr

Rue des Plantes : rénovation de la voirie

Le marché de réfection de la moitié de la rue (du carrefour de Saint-Marc jusqu'aux Ruelles Tortillées) a été attribué en octobre à l'**Entreprise Vauvelle** pour un montant de 45.000€. Les travaux, consistant à la pose d'un nouveau tapis d'enrobés, doivent démarrer dès que les conditions climatiques seront plus clémentes. Les accotements nécessiteront ensuite leur mise à niveau réalisée par nos employés communaux. Durant les travaux (durée 2 semaines), **la rue sera interdite à toute circulation dans la journée**. La réfection de l'autre moitié de la rue restera à planifier.

Une nouvelle tondeuse :

Pour mieux entretenir nos espaces verts, et plus rapidement, une nouvelle tondeuse "professionnelle" vient d'être livrée.

Laurent Bonjean, le conducteur avec Gilles Cosson et Jean Siam.



Présentation du Comité des Fêtes :

Une équipe de 30 personnes œuvrent sous la présidence de leur **Président Bernard LUTIGNIER** aux animations festives de la commune. En effet, ces bénévoles très impliqués mettent au profit de l'association leur compétences et leur temps de loisirs tout au long de l'année pour organiser :

concours de belote, loto, Fête de l'Andouille en mai, Fête Champêtre en juillet, randonnée pédestre et VTT le 1^{er} Mai et font tout pour que le Père Noël fasse une halte à Saint-Gondon à l'occasion du **Marché de Noël** organisé par l'école avec le support de l'APE (Association des Parents d'Elèves).

La vie associative vous tente, l'envie de vous impliquer dans les manifestations de votre village, alors contactez l'association au :
02 38 36 98 09 ou 06 08 35 66 75.



Concours Photos

En marge de l'exposition organisée par l'Association Saint Gondon Patrimoine Historique intitulée "Saint Gondon d'un siècle à l'autre", le **premier prix** du concours photos (ci-dessus) a été décerné à Madame **Marie Pellerin** qui a reçu le livre sur Saint-Gondon édité par l'Association.

Nous remercions tous les participants et félicitons chaleureusement la gagnante.

L'Association recherche des bénévoles pour nous aider à poursuivre notre oeuvre. S'adresser à la mairie



ORDURES MENAGERES :

gardons notre village propre.

La collecte ayant lieu le jeudi matin à partir de 5 heures, il est demandé de sortir les containers ou les sacs seulement la **VEILLE AU SOIR**. Leur sortie anticipée, le mardi soir ou le mercredi matin n'est pas autorisée ; de plus, cela favorise la fouille des sacs plastiques par les animaux domestiques et l'épandage des ordures sur la voirie. Merci.

EAU POTABLE : Mise en service de la nouvelle ressource au printemps 2014

Les marchés de travaux ont été attribués aux entreprises en juillet : **Entreprise Ragot** pour le génie civil bâtiment et réservoir, **SEIT** pour les pompes et automatisation, **EXEAU TP** pour les canalisations de raccordement. Cette tranche finale représente un investissement total de 850.000€ financé pour moitié par subvention ; l'autre moitié est à la charge de la commune qui contractera un emprunt.

Lors de la pose de la **nouvelle canalisation entre la station et le carrefour de la rue du Bout de la ville et le Clou**, les **branchements** des habitations entre les numéros 28 et 65 de la rue du Bout de la ville **seront rénovés** : les compteurs (actuellement à l'intérieur des maisons) seront déplacés en partie publique, dans les trottoirs.

Durant cette phase canalisations, **la circulation des véhicules sera interdite dans la journée**.

Après les tests et essais, la mise en service de la nouvelle installation pourra se faire en mars/avril 2014.



En marge de COULEURS & FORMES

La 30^e édition de **Couleurs & Formes** qui s'est achevée le 17 novembre, n'a pas failli à ses habitudes, d'une part en présentant une rétrospective des dix dernières années et en **accueillant 22 exposants**, et d'autre part en consacrant une journée entière le 13 novembre aux **170 enfants du regroupement scolaire**. Mais cette année, l'Amicale de Saint Gondon a innové en attribuant le **Prix COULEURS & FORMES 2013** à **Eric Ronfort** pour son tableau "Le port aux coquelicots".



La boucherie TOUCHARD et... Saint-Gondon à l'honneur sur M6

C'est en mettant en scène un moment de convivialité dans l'enceinte du Prieuré que M6 a mis en avant la famille Touchard qui pour



l'occasion avait mis les "p'tits plats dans les grands" et comme elle sait très bien le faire, ce qu'il faut dans les assiettes !

Une série orientée sur la gastronomie et le patrimoine de villages français, qui sera diffusée en **AVRIL 2014** après 5 mois de tournage sur le territoire.



Bibliothèque

Un appel est lancé pour le recrutement de bénévoles au service de la bibliothèque ! Lieu de culture, de partage et de rencontres, apprécié de ceux qui la fréquentent régulièrement doit aussi se tourner vers qui n'ont pas encore franchi la porte. C'est pourquoi les membres actuels méritants et plein d'enthousiasme souhaiteraient partager leurs idées avec de nouvelles recrues...

Si l'expérience vous tente vous pouvez vous adresser à la Mairie.



Coupure du ruban avec de gauche à droite : Jean-Claude Badaire, Maire de Saint-Florent-le-Jeune ; Jean-Pierre Pougny, Maire de Saint-Gondon ; Colonel au SDIS ; Jean-Pierre Sueur, Sénateur ; Jean-Marc Godet, Vice-Président chargé du SDIS au Conseil Général ; Jean-Noël Cardoux, Sénateur et Vice-Président au Conseil Général ; Maryse Pelloile, Maire Adjointe à Poilly-lez-Gien et Conseillère au Conseil Général.



Promotion au grade de Lieutenant pour François Benoit (sortant) et Adjudant pour Jean-Pierre Ferreira (entrant).



Passation de commandement de chef de corps.